

PROCÈS-VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du 19 AVRIL 2017

Tenue à la salle Jobin de l'hôtel de Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Étaient présents :		
Marc Cantin	Isabelle Gaudet	Guy Marcotte
Nadine Côté	Nathalie Gaudette	Alexandre Paré
Johanne Daspe	Alain Juneau	Karine Perron
Renald Déry	Marthe Lambert	Gilles Poulin
Louis Désilets	Francine Lefebvre	Bruno Tremblay
Luc Dorval	André Lirette	

19h05 : Conférence sur la sécurité nautique au lac St-Augustin

M. Jean Tellier, Transports Canada et M. Claude Baril, Sûreté du Québec

Mot de bienvenue

À 20h30, M. Louis Désilets, président, souhaite la bienvenue à tous et débute la présentation visuelle de la soirée. Une copie papier du rapport annuel 2016 a été remise à chaque participant. M. Désilets présente le CBLSA, sa mission et ses rôles. Il nomme et remercie les administrateurs en poste en 2016.

1. Adoption du projet d'ordre du jour du 19 avril 2017

M. Désilets fait la lecture du projet d'ordre du jour présenté à l'écran. L'adoption du projet d'ordre du jour est proposée par Mme Isabelle Gaudet et appuyée par M. Alain Juneau

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du . 14 avril 2016

M. Désilets accorde quelques minutes pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui était disponible sur le site Internet du CBLSA, qui est présenté à l'écran et qui est inclus au rapport annuel 2016. Par la suite, il en résume les principaux points. L'adoption du procès-verbal tel que présenté, est proposée par Mme Francine Lefebvre et appuyée par Mme Johanne Daspe.

3. Rapport des activités 2016

M. Désilets commente brièvement le rapport des activités réalisées en 2016 à travers les différentes actions prévues : Poursuivre l'évaluation des rives du lac en vue d'une renaturation, acquérir des données sur le régime hydrique d'un ruisseau tributaire, diffuser les informations sur les sels de voirie et leurs impacts sur le lac, surveiller les épisodes d'algues bleu-vert, bonifier la section du site Internet sur la restauration des lacs, organiser l'exposition sur l'histoire et l'avenir du lac (une mention particulière de remerciement est adressée à M. André Lirette pour son implication), finaliser un dépliant d'information sur le CBLSA, mettre en œuvre un projet de géocache au parc Riverain, appuyer l'unité nautique du SPVQ, organiser une activité de nettoyage des rives du lac et continuer la rédaction d'articles mensuels. À l'occasion de la présentation de l'action portant sur les fossés fleuris laissés à l'état naturel, un sondage à main levée a été effectué auprès de l'assemblée pour connaître les préférences des gens quant à l'option idéale pour la répartition des fleurs dans un fossé fleuri.

PROCÈS-VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du 19 AVRIL 2017

Trois visuels de fossés fleuris et une photo de fossé engazonné et tondu régulièrement, ont été présentés à l'écran. Les participants ont trouvé intéressant la présence de couleurs dans le fossé laissé à l'état naturel. L'aménagement de la couleur est importante. Si les fleurs sont réparties de façon trop aléatoire, l'effet d'ensemble des couleurs est moins visible que si les fleurs sont en massifs. Ainsi, l'œil est attiré plutôt par les couleurs que par l'aspect chaotique de la végétation laissée à l'état naturel. Par contre, la hauteur des vivaces à fleurs doit être limitée.

4. Adoption des états financiers 2016 et budget 2017

M. Alain Juneau, trésorier, présente les états financiers 2016 projetés à l'écran et inclus dans le rapport annuel. Sur motion dûment proposée par M. André Lirette et appuyée par Mme Johanne Daspe, il est résolu d'adopter les états financiers 2016 tels que présentés. Sur motion dûment proposée par M. Bruno Tremblay et appuyée par Mme Francine Lefebvre, il est résolu d'adopter le budget 2017 tel que présenté.

5. Nomination du vérificateur des états financiers pour l'année 2016

Sur motion dûment proposée par M. André Lirette et appuyée par M. Bruno Tremblay, il est résolu que la firme Laberge, Lafleur Brown soit mandatée pour réaliser un avis au lecteur sur les états financiers du CBLSA en 2017 au montant de 575\$.

6. Plan d'action 2017

M. Désilets fait la lecture du plan d'action 2017 présenté à l'écran et inclus dans le rapport annuel. Ces actions s'inscrivent dans la continuité de ce qui a été amorcé les années précédentes.

7. Élections des administrateurs

M. Désilets présente à l'écran les postes vacants et ceux qui demeurent comblés pour cette 2017. Il fait un rappel sur la mention dans les règlements généraux d'un délai de 72 heures avant la tenue de l'assemblée générale annuelle pour le dépôt des candidatures à un poste au sein du conseil d'administration. Tous les administrateurs sortant ont mentionné au CBLSA leur intérêt de renouveler leur candidature aux postes qu'ils occupaient avant le délai de 72 heures. M. Désilets demande aux participants s'il y a d'autres candidatures dans la salle. L'appel demeure sans réponse. Tous les postes vacants sont automatiquement reconduits par acclamation et l'assemblée accepte cette proposition. Un poste coopté demeure vacant pour les personnes qui seraient intéressés à s'impliquer au sein du CBLSA en cours d'année.

8. Varia

Aucun point au Varia. M. Désilets remercie les partenaires financiers du CBLSA pour 2016, la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, la Ville de Québec, le député de Louis-Hébert, M. Sam Hamad et le Camping Juneau.

9. Levée de l'assemblée

M. Bruno Tremblay souligne l'excellent travail de M. Désilets en tant que président. La levée de l'assemblée est proposée par M. Guy Marcotte et appuyée par M. Bruno Tremblay à 22h00.